

Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Objet : Principe d'adhésion au Syndicat Mixte ouvert Espaces Naturels Régionaux

L'an deux mille vingt-trois, le 3 juillet à 16 heures, le comité syndical du syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées, convoqué le 26 juin 2023, s'est réuni dans l'espace de conférence Max Lejeune de l'immeuble Garopôle sous la présidence de Patricia POUPART.

Etaients présents : Alexandre Isabelle, Boudinelle Jean-Pierre, Butel Yves, Caux Yannick, Delahaye Emmanuel, Delannoy Dominique, Delaporte Philippe, Durot Denis, Evrard Philippe, Farcy Joël, Gouesbier Francis, Hertault Claude, Holleville-Milhat Sabrina, Jacob Claude, Lecomte Jean-Paul, Lefebvre Pascal, Lesenne Christian, Marque José, Martin Jocelyne, Mouton Eric, Petit Arnaud, Poupard Patricia, Pruvot Laurent, Ruellet Thierry, Thueux Jacky, Tschanz Catherine, Vanhée Christine.

Etaients excusés ayant donné pouvoir : Leleu Jean-Jacques, Billet Nathalie, Martel Jean-Charles, Duquesne Bernard, Henocque Dominique, Fongueuse France, Maquet Emmanuel.

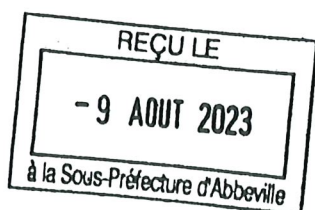
Madame la Présidente ouvre la séance et propose de désigner Monsieur Francis Gouesbier en qualité de secrétaire de séance conformément au texte en vigueur.

Délibération n°VP.CS23.40

- Vu les articles L.5721-1 et suivants du Code général des Collectivités territoriales,
- Vu les statuts du syndicat mixte Baie de Somme 3 vallées,
- Vu les statuts du syndicat mixte Espaces naturels régionaux,
- Vu la convention pluriannuelle d'objectifs 2022-2025 pour la mise en œuvre de la charte du Parc naturel régional Baie de Somme Picardie maritime avec la Région Hauts-de-France,
- Considérant les modifications statutaires engagées par le syndicat mixte Espaces naturels régionaux depuis 2022 qui en font un acteur régional qui a pour mission de contribuer au développement durable des territoires ruraux, à la préservation de toutes les biodiversités et des ressources génétiques en Hauts-de-France,
- Considérant la proposition du Comité de pilotage du Conseil régional des Hauts-de-France, d'Espaces naturels régionaux et des Parcs naturels régionaux de l'Avesnois, des Caps et Marais d'Opale et de Scarpe Escaut, et du Président du Syndicat mixte Espaces naturels régionaux d'accueillir l'ensemble des Parcs naturels régionaux de la Région Hauts-de-France au sein de sa gouvernance,
- Considérant la volonté émise de créer un collège propre aux Parcs naturels régionaux dans sa gouvernance.

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur et en avoir débattu, le comité syndical décide à l'unanimité :

- valide le principe de l'adhésion au Syndicat mixte ouvert Espaces Naturels Régionaux sur la base, et sous réserve de la finalisation des nouveaux statuts applicables durant le premier semestre 2024.
- décide de se prononcer ultérieurement sur les statuts de ce syndicat mixte et sur la désignation de ses délégués.



Pour Extrait conforme,

La Présidente,
Patricia POUPART

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Patricia Poupard", written over the printed name.